



Umam

Rapport annuel 2006

Sommaire

Rapport du conseil d'administration	p.4
Rapport du Commissaire aux comptes	p.7
Compte de résultats	p.8
Bilan	p.10
Annexes aux comptes 2006	p.12

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président honoraire :	Wim-Jean de Zeew
Président :	Paul Tassel
Vice-Présidents :	Daniel Blot Jean-Pierre Seroin
Secrétaire :	Jean Guérard
Administrateurs :	Wim-Jean de Zeeuw Jean Melisse Jean Pouget Aimé Montal Jean-Claude Courty Georges Lasne Roger Roland Jérôme Sennelier

DIRECTION GÉNÉRALE

Robert Bourreau-Guérinière

RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SUR LES OPÉRATIONS DE L'EXERCICE 2006

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux articles du Titre II, section 2 de nos statuts, nous avons l'honneur de vous rendre compte des opérations réalisées par l'UMAM au cours de l'exercice 2006 et de soumettre à votre approbation ses Comptes de Résultat et son Bilan au 31 décembre 2006.

Les comptes de résultat sont présentés distinctement suivant qu'il s'agit de la liquidation des exercices antérieurs au 1er janvier 1985, date de création de l'Union, ou des opérations de réassurance des mutuelles adhérentes à l'Union depuis 1985.

Ils présentent les caractéristiques suivantes :

Exercice 1984 et antérieurs

La liquidation des exercices antérieurs à 1985 se traduit par un excédent de 4.078,80 €.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat au crédit de la réserve complémentaire pour marge de solvabilité.

Exercice 2006

Évolution des cotisations

Au cours de l'exercice, les émissions de cotisations nettes d'annulations se sont élevées à 21.558.161 € contre 20.042.107 € en 2005, ce qui représente une augmentation de notre chiffre d'affaires de 7,56 % contre 9,98% en 2005.

Il convient toutefois de préciser que notre activité s'est exercée cette année à périmètre identique à celui de l'an passé. D'autre part, il est à noter que la progression du marché pour l'ensemble des assurances de biens et de responsabilités s'est établie pour 2006 à 2,2%.

Cette augmentation provient de la progression des chiffres d'affaires :

- des mutuelles professionnelles, et notamment de MASTER avec + 12,45 %, de la SMAMMM avec + 21,65 %, le chiffre d'affaires de la MUTP ayant suivi le niveau de l'inflation ;
- de la Mutuelle Centrale d'Assurances avec + 11,30 % qui, après les mesures d'assainissement de son portefeuille commence à reprendre un certain rythme de croissance.

- la FRAM enregistre une progression cette année de 9,38 % ;
- le portefeuille de la Comtoise demeure stable avec - 0,56%.

On enregistre par contre des diminutions des portefeuilles de la MAM avec - 4,28 %, de l'AMM avec - 10,02 % et de la MAG avec - 3,38 %.

Les cotisations acquises à l'exercice s'élèvent, toutes mutuelles confondues, à 21.742.757 € contre 19.762.588 € en 2005, ce qui représente une augmentation de 10 %.

Évolution des charges de sinistres

Le règlement des sinistres et les provisions techniques à la charge de l'exercice des mutuelles en activité s'élèvent, brut de cession de réassurance, à 16.724.291 €, ce qui représente 76,91 % de nos cotisations acquises contre 74,66 % en 2005, chargement de gestion sur provisions compris.

Ce niveau est décevant eu égard aux bons résultats qui sont enregistrés cette année dans la plupart des mutuelles adhérentes.

Il provient :

- Tout d'abord et principalement de la Comtoise qui a enregistré des malis importants sur deux sinistres survenus en 2005. Le premier a dû être porté de 1.400.000 € au 31 décembre 2005 à 2.510.000 € au 31 décembre de l'exercice. Le second qui était enregistré pour un montant de 250.000 € au 31 décembre 2005 a été porté à 870.000 € au 31 décembre 2006.

Malheureusement, la mutuelle a également enregistré plusieurs sinistres importants en 2006. Il s'agit de trois sinistres incendie qui ensemble totalisent une charge de 672.000 €.

- Les résultats de la MUTP, hors frais de gestion de sinistres, bien que tendus avec un rapport sinistres / cotisations de 82% sont en sensible amélioration par rapport à l'an passé.
- Enfin, l'AMM a eu à déplorer dans l'exercice un sinistre incendie évalué pour un montant de 350.000 € qui dégrade son résultat.

Le rapport sinistres / cotisations comptable lié aux opérations des mutuelles en activité est de 76,69% contre 83,84 % en 2005. Hors activité de la Comtoise, il est de 63 %.

Toutes opérations confondues (mutuelles en activité, mutuelles dont les opérations sont en cours de liquidation y compris AMC, et opérations de la MCA antérieures à 1985), le rapport sinistres / cotisations comptable est de 75,91 %.

Évolution des dépenses de fonctionnement

L'ensemble des dépenses de fonctionnement de l'Union s'est élevé à 5.503 k€ contre 4.426 k€ en 2005, soit une augmentation de plus de 24 % par rapport à l'an passé. Cette hausse est liée à l'augmentation des charges réparties du GIE SCM (+27 % par rapport à l'an passé) du fait principalement de la mise en œuvre de l'important chantier de "Convergence Informatique des mutuelles IARD" dit CIMI, ainsi qu'à celle du montant des participations complémentaires versées à certaines mutuelles pour équilibrer leurs comptes.

Le montant de nos charges de fonctionnement représente un taux de 25,31 % de nos cotisations, contre 22,39 % en 2005.

Résultat comptable

Les opérations nettes de notre compte technique pour les mutuelles en activité se soldent par une perte de 199.860,51 € .

Compte tenu des opérations non techniques (produits et charges des placements, produits et charges exceptionnelles), l'exercice se solde par une perte de 192.090,50 € que nous vous proposons de porter au

débit du compte Report à Nouveau.

En conclusion, on peut considérer qu'hors événement exceptionnel, cet exercice se présentait de manière favorable :

- un chiffre d'affaires en augmentation de près de 10% à périmètre constant d'activité ;
- des résultats techniques plutôt satisfaisants hors l'activité de la mutuelle la plus sinistrée (63 %) et en tout état de cause en amélioration par rapport à l'an passé, toutes mutuelles en activité confondues (76,69 % contre 83,84 %).

Il est à espérer que la malchance observée au sein de la Comtoise ne se reproduira pas et qu'avec l'arrivée, à compter du 1^{er} janvier 2007, de deux mutuelles au sein de notre Union, la Mutuelle de Cluny et le Renom, nous parviendrons à consolider nos opérations.

Soulignons en dernier lieu que le montant des capitaux propres de l'Union s'élève à 3.411 k€ contre 3.307 k€ en 2005, ce qui représente une progression d'un peu plus de 3%.

La marge de solvabilité constituée s'élève à 5.202 k€, soit 2,7 fois l'exigence réglementaire qui est de 1.957 k€.

Quant aux obligations de couverture des engagements réglementés, elles sont satisfaites, l'excédent représentant 2.776 k€ par rapport à la norme, contre un excédent de 3.464 k€ en 2005.

Après avoir entendu les rapports du Commissaire aux comptes, votre Assemblée Générale aura à se prononcer à titre ordinaire sur les résolutions que nous lui soumettrons et qui, outre l'approbation des comptes, auront également pour objet le renouvellement pour six ans des mandats d'Administrateur de MM. Jean-Pierre Seroin et Aimé Montal.

Au terme de ce rapport, nous tenons à remercier vivement nos mutuelles adhérentes et leurs sociétaires pour leur confiance, ainsi que l'ensemble des collaborateurs qui agissent au sein de celles-ci, du Service Central des Mutuelles et de notre Union, pour le travail accompli tout au long de cet exercice.

RAPPORT GÉNÉRAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2006, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la société d'assurance mutuelle Union des Mutuelles d'Assurances Monceau, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de nos appréciations,
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de l'exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9, du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Certains postes techniques propres à l'assurance et à la réassurance, à l'actif et au passif des comptes sociaux de votre société, sont estimés selon des modalités réglementaires et en utilisant des données statistiques et des techniques actuarielles. Il en est ainsi notamment des provisions techniques. Les modalités de détermination de ces éléments sont relatées dans la note 3.2. de l'annexe. Nous nous sommes assurés de la cohérence d'ensemble des hypothèses et des modèles de calcul retenus par votre société ainsi que de la conformité des évaluations obtenues avec les exigences de son environnement réglementaire et économique.
- La provisions pour dépréciation à caractère durable sur le portefeuille titres est évaluée selon les modalités relatées dans la note 3.2. de l'annexe. Les valeurs recouvrables, les horizons de détention et la capacité de votre société à détenir ces titres sur ces horizons n'appellent pas de commentaires de notre part.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

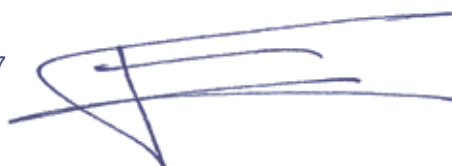
Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Courbevoie, le 30 mai 2007

Le commissaire aux comptes

Mazars & Guérard



Gilles Magnan

Compte de résultats au 31 décembre 2006

1 COMPTE TECHNIQUE

		Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes	Opérations nettes 2005
1 Primes acquises		21 743	-16 142	5 601	5 002
1a Primes	+	21 558	-16 142	5 416	5 282
1b Variation de primes non acquises	+/-	185	-	185	-280
2 Produit des placements alloués	+	570	-	570	394
3 Autres produits techniques	+	-	-	-	-
4 Charges des sinistres		-16 760	12 143	-4 617	-4 031
4a Prestations et frais payés	-	-13 376	9 604	-3 772	-3 815
4b Charges des provisions pour sinistres	+/-	-3 383	2 538	-845	-216
5 Charges des autres provisions techniques		155	-	155	-194
6 Participation aux résultats	-	-	-	-	-
7 Frais d'acquisition et d'administration :		-153	3 494	3 341	2 883
7a Frais d'acquisition	-	-145	-	-145	-191
7b Frais d'administration	-	-7	-	-7	-6
7c Commissions reçues des réassureurs	+	-	3 494	3 494	3 079
8 Autres charges techniques	-	-5 247	-	-5 247	-4 093
9 Variation de la provision pour égalisation	+/-	-	-	-	-
Résultat technique non vie		309	-505	-197	-39

2

COMPTE NON TECHNIQUE

Opérations	Opérations
2006	2005

1 Résultat technique		-197	-39
3 Produits des placements		1 436	780
3a Revenu des placements	+	565	565
3b Autres produits des placements	+	-	166
3c Profits provenant de la réalisation des placements	+	870	49
4 Produits des placements alloués	+	-	-
5 Charges des placements		-791	-325
5a Frais de gestion interne et externe des placements et frais financiers		-155	-157
5b Autres charges des placements	-	-341	-168
5c Pertes provenant de la réalisation des placements	-	-296	-
6 Produits des placements transférés	-	-570	-394
7 Autres produits non techniques	+	-	-
8 Autres charges non techniques	-	-	-
9 Résultat exceptionnel		11	-8
9a Produits exceptionnels	+	15	21
9b Charges exceptionnelles	-	-4	-29
10 Participation des salariés	-	-75	-17
11 Impôt sur les bénéfices	-	-1	-
12 Résultat de l'exercice		-188	-3

Bilan au 31 décembre 2006

1 ACTIF

	2006	2005
1 Compte de liaison avec le siège	-	-
2 Actifs incorporels	-	-
3 Placements	18 082	14 899
3a Terrains et constructions	692	692
3b Placements dans des entreprises liées	-	-
3c Autres placements	17 373	14 185
3d Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	18	22
4 Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unités de compte	-	-
5 Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques	20 069	17 531
5a Provisions pour primes non acquises non vie	-	-
5b Provisions d'assurance vie	-	-
5c Provisions pour sinistres vie	-	-
5d Provision pour sinistres non vie	20 069	17 531
5e Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes vie	-	-
5f Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes non vie	-	-
5g Provisions d'égalisation	-	-
5h Autres provisions techniques vie	-	-
5i Autres provisions techniques non vie	-	-
5j Provisions techniques des contrats en unités de comptes vie	-	-
6 Créances	3 602	5 542
6a Créances nées d'opérations d'assurance directe	-490	-907
6aa Primes restant à émettre	-490	-907
6ab Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	-	-
6b Créances nées d'opérations de réassurance	2 185	4 676
6c Autres créances :	1 907	1 773
6ca Personnel	-	-
6cb État, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	10	267
6cc Débiteurs divers	1 897	1 506
7 Autres actifs	1 366	104
7a Actifs corporels d'exploitation	110	89
7b Comptes courants et caisse	1 256	15
8 Comptes de régularisation - Actif	525	542
8a Intérêts et loyers acquis non échus	297	305
8b Frais d'acquisition réportés	-	-
8c Autres comptes de régularisation	228	237
9 Différence de conversion	-	-
Total de l'actif	43 644	38 618

2

PASSIF

2006

2005

	2006	2005
1 Capitaux propres :	3 412	3 307
1a Fonds d'établissement et fonds social complémentaire constitué	7 233	7 233
1c Réserves de réévaluation	-	-
1d Autres réserves	1 711	1 457
1e Report à nouveau	-5 345	-5 379
1f Résultat de l'exercice	-188	-3
2 Passifs subordonnés	2 287	2 287
3 Provisions techniques brutes :	33 065	29 626
3a Provisions pour primes non acquises non vie	1 098	1 283
3b Provisions d'assurances vie	-	-
3c Provisions pour sinistres vie	-	-
3d Provision pour sinistres non vie	29 372	25 594
3e Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes vie	-	-
3f Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes non vie	-	-
3g Provisions pour égalisation	-	-
3h Autres provisions techniques vie	-	-
3i Autres provisions techniques non vie	2 595	2 750
4 Provisions techniques des contrats en unités de compte vie	-	-
5 Provisions pour risques et charges	541	539
6 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	330	425
7 Autres dettes :	3 622	2 149
7a Dettes nées d'opérations d'assurance directe	18	9
7b Dettes nées d'opérations de réassurance	3 046	1 617
7c Emprunts obligataires (dont obligations convertibles)	-	-
7d Dettes envers des établissements de crédit	-	44
7e Autres dettes :	558	480
7eb Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	-	-
7ec Personnel	-	26
7ed État, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques	18	46
7ee Créanciers divers	540	409
8 Comptes de régularisation - Passif	388	285
9 Différence de conversion	-	-
Total du passif	43 644	38 618

Annexe aux comptes 2006

Les sommes portées dans la présente annexe sont arrondies au millier d'euros le plus proche et exprimées en milliers d'euros.

1 Faits marquants de l'exercice

En terme d'activité

Le chiffre d'affaires de l'Union est en croissance de 7,56 % en 2006 contre 9,98 % l'an passé mais cette croissance est réalisée cette année à périmètre constant d'activité, le nombre des mutuelles adhérentes n'ayant pas varié.

Les progressions les plus importantes sont réalisées par les mutuelles à caractère professionnel qui représentent plus de 42 % de l'ensemble de l'activité de l'Union.

La Mutuelle Centrale d'Assurances qui représente quant à elle plus de 21 % de l'activité de l'Union a retrouvé cette année un certain rythme de croissance (+ 11,30 %) alors que son chiffre d'affaires avait diminué de 3,55 % en 2005.

Les cotisations émises de l'exercice s'élèvent à 21.558.161 € contre 20.042.107 € en 2005.

Les cotisations acquises progressent quant à elles de 10 % et passent de 19.762.588 € à 21.742.757 €.

En terme de résultats techniques

Les résultats bruts de réassurance sont positifs à hauteur de 308 K€.

Ce niveau est très en retrait par rapport à l'an passé et s'explique par les très mauvais résultats qui ont été enregistrés par l'une des mutuelles adhérentes, La Comtoise.

En effet, cette mutuelle :

- a enregistré des malis importants sur deux sinistres survenus au cours de l'exercice 2005 : l'un a été porté d'une charge de 1.400.000 € à 2.510.000 €, le second de 250.000 € à 870.000 € ;
- a été également victime de trois sinistres incendie sur l'exercice 2006 qui totalisent une charge de 672.000 € et porte son rapport sinistres/cotisations de l'exercice à près de 100 %.

De la sorte, le rapport sinistres/cotisations comptable de l'ensemble des mutuelles en activité est de 76,69 % au titre de l'exercice.

Ecrêté de l'activité de La Comtoise, il eut été de 63 %.

En terme de charges de fonctionnement

L'ensemble des Frais Généraux s'élève à 5.503 K€ contre 4.426 K€ en 2005 ce qui représente une variation de plus de 24 % par rapport à l'an passé.

Cette hausse est liée :

- à l'augmentation des charges réparties de GIE qui passent globalement de 939.640 € en 2005 à 1.195.849 € en 2006, soit + 27 % ;
- mais également aux indemnités complémentaires qui ont du être versées par l'Union à certaines mutuelles adhérentes pour équilibrer leurs comptes qui passent de 151.758 € en 2005 à 1.116.721 € en 2006.

Le montant des charges de fonctionnement de l'Union représente ainsi un taux de 25,31 % proche de celui des exercices 2003 et 2004, après la diminution observée en 2005.

Les opérations nettes de notre compte technique pour les mutuelles en activité se soldent par une perte de 199.860,51 €.

Compte tenu des opérations non techniques (produits et charges des placements, produits et charges exceptionnelles), l'exercice se solde par une perte de 192.090,50 €.

En terme de grands équilibres

Les Fonds propres de l'Union passent de 3.307 k€ à 3.412 k€, soit + 3 %.

Les engagements réglementés sont excédentaires de 2.776 k€.

La marge de solvabilité est couverte à hauteur de 3 fois la marge réglementaire.

Il convient en dernier lieu de noter que le 2 juin 2006 et le 30 novembre 2006, deux nouvelles adhésions ont été enregistrées au sein de l'Union pour prendre effet au 1er janvier 2007.

La première concerne la Mutuelle "Le Renom" dont le siège est à Vonnas. Son chiffre d'affaires est de l'ordre de 400 k€.

La seconde concerne la "Mutuelle de Cluny" dont le siège est à Cluny. Son chiffre d'affaires devrait se situer aux alentours de 1.000 k€.

2 Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

Néant.

3 Informations sur le choix des méthodes utilisées

3.1 Introduction

Les comptes sont établis conformément aux articles L 123-12 à L 123-22 du Code du commerce, en tenant compte des dispositions particulières contenues dans le Code des assurances.

Les comptes de l'exercice respectent les dispositions du décret n°94-481 du 8 juin 1994 et l'arrêté du 20 juin 1994 transposant la directive n°91-674/CEE du 19 décembre 1991 concernant les comptes sociaux et comptes consolidés des entreprises d'assurance et l'arrêté du 19 avril 1995 portant modification des règles de constitution de certaines provisions techniques d'assurance.

3.2 Informations sur le choix des méthodes utilisées

Cotisations

Les cotisations comprennent les cotisations de l'exercice, nettes d'annulations, de ristournes, de la variation des cotisations restant à émettre et de la variation des cotisations à annuler.

Provision pour cotisations non acquises

La provision pour cotisations non acquises constate, pour l'ensemble des contrats en cours, la part des cotisations émises et des cotisations restant à émettre relatives à la couverture du risque dû ou des exercices suivants l'exercice d'arrêt.

Elle est calculée contrat par contrat au prorata entre le nombre de jours résiduels et la date de clôture et le nombre de jours total de la période de garantie couverte par les cotisations émises.

Frais d'acquisition reportés

Les frais d'acquisition afférents aux cotisations non acquises sont reportés et inscrits à l'actif du bilan.

Sinistres

Les prestations et frais payés correspondent aux sinistres réglés nets des recours encaissés de l'exercice et aux versements périodiques de rentes. Ils incluent également les commissions et les autres frais de gestion des sinistres et de règlement des prestations.

Les provisions pour sinistres à payer représentent l'estimation nette des recours à encaisser du coût de l'ensemble des sinistres non réglés à la clôture de l'exercice, qu'ils aient été déclarés ou non. En 2005, celles-ci incluent le chargement pour frais de gestion déterminé en fonction des taux de frais réels observés dans chaque mutuelle de l'Union.

Une provision pour risques en cours est constituée lorsque le montant estimé des sinistres (incluant les frais de gestion) susceptibles de se produire après la fin de l'exercice et relatifs aux contrats conclus avant cette date, excède la provision pour cotisations non acquises.

Conformément aux prescriptions du Code des Assurances, les frais de gestion retenus pour le calcul de la provision pour risque en cours sont les frais de règlement des sinistres, les frais d'acquisition et les frais d'administration. Pour ces derniers, il n'est pas tenu compte des frais immédiatement engagés, c'est-à-dire les frais liés à l'émission et à l'encaissement des cotisations.

Les provisions mathématiques des rentes représentent la valeur actuelle des engagements de l'entreprise en ce qui concerne les rentes et accessoires des rentes mis à sa charge.

En risque construction, hormis les provisions pour sinistres à payer (déclarées ou non encore déclarées), il est constitué, séparément pour les garanties décennales de responsabilité civile et pour les garanties décennales de dommages ouvrages une provision pour sinistres non encore manifestés, calculée conformément à la méthode fixée par l'article A 331-21 du Code des Assurances.

Provision pour égalisation

Néant

Opérations de réassurance acceptées externes à l'Union

Néant

Opérations d'assurance cédées

Les cessions en réassurance sont comptabilisées en conformité avec les termes des différents traités. Les titres nantis par les réassureurs (cessionnaires ou rétrocessionnaires) en garantie de leurs engagements sont inscrits au hors bilan dans le tableau des engagements reçus et donnés.

Évaluation à la clôture de l'exercice des terrains et constructions et parts de sociétés civiles immobilières ou foncières.

Les immeubles et les parts ou actions des sociétés immobilières ou foncières non cotés sont retenus pour leur prix d'achat ou de revient ou pour la valeur fixée, après expertise, par la Commission de Contrôle des Assurances.

Les immeubles sont amortis sur leur durée d'utilisation économique estimée à compter de leur date d'acquisition. Les durées de vie estimées sont comprises, selon la nature de l'immeuble et sa location, entre 50 et 100 ans.

La valeur de réalisation des immeubles et des parts ou actions des sociétés immobilières ou foncières non cotées est déterminée sur la base d'une expertise quinquennale effectuée par un expert accepté par la Commission de Contrôle des Assurances. Entre deux expertises, la valeur fait l'objet d'une estimation annuelle, certifiée par un expert accepté par la Commission de contrôle des assurances.

Valeurs mobilières à revenu fixe

Les obligations et autres valeurs à revenu fixe sont retenues pour leur prix d'achat, net des coupons courus à l'achat. La différence entre le prix d'achat et la valeur de remboursement est rapportée au résultat.

Lorsque le prix d'achat de ces titres est supérieur à leur prix de remboursement, la différence est amortie sur la durée de vie résiduelle des titres. Lorsque le prix d'achat est inférieur à leur prix de remboursement, la différence est portée en produit sur la durée de vie résiduelle des titres.

La valeur de réalisation retenue à la clôture des comptes correspond au dernier cours coté au jour de l'inventaire ou, pour les titres non cotés, à la valeur vénale correspondant au prix qui en serait obtenu dans des conditions normales de marché et en fonction de leur utilité pour l'entreprise.

Actions et autres titres à revenus variables

Les actions et autres titres à revenus variables sont retenus pour leur prix d'achat, hors intérêts courus.

La valeur de réalisation retenue à la clôture des comptes correspond :

- pour les titres cotés au dernier cours coté au jour de l'inventaire ;
- pour les titres non cotés, à la valeur vénale correspondant au prix qui en serait obtenu dans des conditions normales de marché ;

- pour les actions de sociétés d'investissement à capital variable et les parts de fonds communs de placement au dernier prix de rachat publié au jour de l'inventaire.

Prêts

Les prêts sont évalués d'après les actes qui en font foi.

Provision pour dépréciation des valeurs mobilières à revenu fixe

Les moins-values latentes éventuelles résultant de la comparaison de la valeur comptable, incluant les différences sur les prix de remboursement (surcotes/décotes), et de la valeur de réalisation ne font normalement pas l'objet de provisions pour dépréciation. Néanmoins, lorsqu'il y a lieu de considérer que le débiteur ne sera pas en mesure de respecter ses engagements, soit pour le paiement des intérêts, soit pour le remboursement du principal, une provision pour dépréciation est constituée en application de l'article R332-19.

Provisions sur les placements immobiliers, valeurs mobilières à revenus variables

Pour chaque placement, pris individuellement, autre que les valeurs mobilières à revenu fixe, une provision est constatée à l'actif en cas de dépréciation à caractère durable.

Le Conseil National de la Comptabilité a émis un avis sur la méthodologie d'évaluation de cette provision. En application de cet avis, il est constitué ligne par ligne une provision pour dépréciation à caractère durable lorsque pendant 6 mois au moins la valeur vénale de l'actif considéré est inférieure de plus de 20% (30% pour l'inventaire 2002) de son prix de revient, et se trouve dans cette situation à la date d'inventaire. Une provision pour dépréciation à caractère durable est également constituée pour tous les actifs faisant l'objet d'une telle provision à l'inventaire précédent. Lorsque l'actif est destiné à être cédé, la provision constituée est égale à la différence entre le prix de revient et la valeur vénale. Dans le cas contraire, la provision est égale à la différence entre le prix de revient et la valeur vénale au 31 décembre multipliée par le coefficient 1,159 (calculé en supposant une durée de détention moyenne de 5 ans et une revalorisation annuelle au taux sans risque de 3%).

Enfin, lorsque, globalement, les placements autres que les valeurs mobilières à revenus fixes ont une valeur de réalisation inférieure à leur valeur comptable nette d'éventuelles provisions pour dépréciation à caractère durable, une provision technique baptisée Provision pour Risque d'Exigibilité est constituée pour tenir compte de l'écart entre ces deux valeurs, en application des dispositions du décret publié au J.O. du 24 décembre 2003.

Produits et charges des placements

Les revenus financiers comprennent les revenus des placements acquis à l'exercice (loyers, dividendes, coupons, intérêts des prêts).

Les autres produits des placements comprennent les écarts positifs de l'exercice sur les prix de remboursement des obligations à percevoir ainsi que les reprises de provisions pour dépréciation des placements.

Les autres charges des placements comprennent les écarts négatifs de l'exercice sur les prix de remboursement des obligations à percevoir ainsi que les dotations aux amortissements et aux provisions des placements.

Les plus ou moins values sur cessions de valeurs mobilières sont déterminées en appliquant la méthode du « premier entré premier sorti » (FIFO) et constatées dans le résultat de l'exercice. Toutefois, pour les obligations et autres titres à revenus fixes estimés conformément aux dispositions de l'article R 332-19 du Code des Assurances, le profit correspondant à la différence entre le prix de cession et la valeur actuelle, au taux actuariel de rendement calculé lors de l'acquisition du titre, fait l'objet d'une dotation par le compte de résultat à la réserve de capitalisation, incluse dans les fonds propres. En cas de perte, une reprise est effectuée sur cette réserve de capitalisation, dans la limite du montant de celle-ci.

Les produits et charges de placements sont enregistrés au compte de résultat non technique. La quote-part des produits financiers nets revenant aux provisions techniques est transférée au compte de résultat technique non-vie.

Frais de gestion et commissions

Les frais de gestion (et les commissions versées) liés à l'activité d'assurance sont enregistrés selon leur nature. Ils sont ensuite classés pour la présentation des comptes selon leur destination, par application de clés de

répartition. Ces clés sont déterminées analytiquement au regard de la structure et de l'organisation interne de la société.

Les frais de gestion sont de deux natures :

- Frais généraux propres à l'Umam
- Frais généraux issus de la répartition des frais des GIE auxquels adhère l'Umam

Le classement des charges de gestion s'effectue dans les cinq destinations suivantes :

- Les frais de règlement des sinistres qui incluent notamment les frais des services règlement (les commissions versées au titre de la gestion des sinistres), les frais de contentieux liés aux sinistres,
- Les frais d'acquisition qui incluent notamment (les commissions d'acquisition), les frais des réseaux commerciaux et des services chargés de l'établissement des contrats, de la publicité, du marketing,
- Les frais d'administration qui incluent notamment (les commissions d'apérition, de gestion et d'encaissement), les frais des services chargés du «terme», de la surveillance du portefeuille, de la réassurance acceptée et cédée, ainsi que les frais de contentieux liés aux primes,
- Les charges des placements qui incluent notamment les frais des services de gestion des placements, y compris les honoraires, (commissions) et courtages versés,
- Les autres charges techniques qui regroupent les charges ne pouvant être affectées ni directement, ni par application d'une clé à l'une des autres destinations, notamment les charges de direction générale.

Opérations en devises

Néant

Créances

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale de remboursement (coût historique).

Lorsqu'à la clôture de l'exercice, la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, une provision pour dépréciation est constituée.

Engagements hors bilan

L'admission au statut de mutuelle associée de la Mutuelle Centrale de Réassurance et de Monceau Assurances est matérialisée par une convention de réassurance de durée. Ces conventions précisent qu'en cas de résiliation, la mutuelle associée désireuse de mettre fin à son statut rembourse, le cas échéant, le solde cumulé du compte retraçant l'ensemble des opérations relevant des dites conventions de réassurance de durée. Il n'y a pas lieu d'inscrire au hors bilan les sommes qui seraient dues par notre société à la MCR et/ou à Monceau Assurances en cas de résiliation, puisqu'il est fait application du principe comptable général d'établissement des comptes en supposant la continuité de l'exploitation. Dans l'hypothèse où, à la date d'arrêté du bilan, la société a pris la décision de résilier l'une de ses conventions marquant adhésion au statut de Mutuelle Associées, les dettes éventuelles de la société sont inscrites au passif du bilan. Si de telles résiliations étaient intervenues le 31 décembre 2006, votre société devrait au titre des soutiens dont elle a bénéficié 116 k€ à Monceau Assurances mutuelles associées, et ne devrait rien à ce titre à la Mutuelle Centrale de Réassurance.

Impôt

L'impôt enregistré au compte de résultat correspond à l'impôt payable au titre de l'exercice en application des règles fiscales en vigueur.

4 Informations sur les postes du bilan

4.1 Actif

4.1.1 Placements immobiliers

Montants bruts

Intitulé	Montant à l'ouverture	Acquisition	Cession	Montant à la clôture
Terrains	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-
Agencement, aménagement des immeubles	-	-	-	-
Sous-total	-	-	-	-
Parts de sociétés immobilières non cotées	692	-	-	692
Versements restant à effectuer	-	-	-	-
Sous-total	692	-	-	692
TOTAL BRUT	692	-	-	692

Montant des amortissements

Intitulé	Montant à l'ouverture	Dotation	Reprise	Montant à la clôture
Terrains	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-
Agencement, aménagement des immeubles	-	-	-	-
Sous-total	-	-	-	-
Parts de sociétés immobilières non cotées	-	-	-	-
Versements restant à effectuer	-	-	-	-
Sous-total	-	-	-	-
TOTAL AMORTISSEMENTS	-	-	-	-

Montant nets

Intitulé	Montant à l'ouverture	Montant à la clôture
Terrains	-	-
Constructions	-	-
Agencement, aménagement des immeubles	-	-
Sous-total	-	-
Parts de sociétés immobilières non cotées	692	692
Versements restant à effectuer	-	-
Sous-total	692	692
TOTAL NET	692	692

4.1.2

Placements dans les entreprises liées et dans les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation

Valeurs brutes

Intitulé	Montant à l'ouverture	Acquisitions	Cessions	Montant à la clôture
Actions et titres non cotés	-	-	-	-
Prêts sociétés du groupe	-	-	-	-
Créances pour espèces déposées chez les cédantes	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-

Provisions

Intitulé	Montant à l'ouverture	Dotation	Reprise	Montant à la clôture
Actions et titres non cotés	-	-	-	-
Prêts sociétés du groupe	-	-	-	-
Créances pour espèces déposées chez les cédantes	-	-	-	-
TOTAL PROVISIONS	-	-	-	-

Montants nets

Intitulé	Montant à l'ouverture	Montant à la clôture
Actions et titres non cotés	-	-
Prêts sociétés du groupe	-	-
Créances pour espèces déposées chez les cédantes	-	-
TOTAL	-	-

4.1.3 Autres placements

Valeurs brutes au 31/12/2006

Intitulé	Montant à l'ouverture	Acquisition	Cession	Montant à la clôture
Actions et autres titres à revenus variables	2 446	4 583	2 146	4 883
Obligations, TCN et autres titres à revenus fixes	9 438	916	172	10 182
Prêts et avances sur polices	-	-	-	-
Autres placements	558	150	-	708
Valeurs remises en nantissement	1 744	-	143	1 601
TOTAL BRUT	14 184	5 649	2 461	17 373

Provisions

Intitulé	Amortissements et provisions à l'ouverture		Mouvements		Amortissements et provisions à la clôture	
	Amortissements	Provisions	Dotations	Reprises		
Actions et autres titres à revenus variables	-	-	-	-	-	-
Obligations, TCN et autres titres à revenus fixes	-	-	-	-	-	-
Prêts et avances sur polices	-	-	-	-	-	-
Autres placements	-	-	-	-	-	-
Valeurs remises en nantissement	-	-	-	-	-	-
TOTAL AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	-	-	-	-	-	-

Montants nets

Intitulé	Montant à l'ouverture	Montant à la clôture
Actions et autres titres à revenus variables	2 446	4 883
Obligations, TCN et autres titres à revenus fixes	9 438	10 182
Prêts et avances sur polices	-	-
Autres placements	558	708
Valeurs remises en nantissement	1 744	1 601
TOTAL NET	14 185	17 373

4.1.4 Etat récapitulatif des placements

1) Placements

Libellé	Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation	Valeur nette 2005
1. Placements immobiliers				
- dans l'OCDE	692	692	1 028	692
- hors OCDE	-	-	-	-
2. Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM				
- dans l'OCDE	2	2	2	2
- hors OCDE	-	-	-	-
3. Parts d'OPCVM (autres que celles en 4)				
- dans l'OCDE	4 881	4 881	5 040	2 444
- hors OCDE	-	-	-	-
4. Parts d'OPCVM à revenu fixe				
- dans l'OCDE	-	-	-	-
- hors OCDE	-	-	-	-
5. Obligations et autres titres à revenu fixe				
- dans l'OCDE	10 185	9 794	9 868	9 251
- hors OCDE	-	-	-	-
6. Prêts hypothécaires				
- dans l'OCDE	-	-	-	-
- hors OCDE	-	-	-	-
7. Autres prêts et effets assimilés				
- dans l'OCDE	-	-	-	-
- hors OCDE	-	-	-	-
8. Dépôts auprès des entreprises cédantes				
- dans l'OCDE	1 618	1 617	1 585	1 905
- hors OCDE	-	-	-	-
9. Dépôts (autres que ceux visés au 8) et cautionnements en espèces				
- dans l'OCDE	708	708	709	558
- hors OCDE	-	-	-	-
10. Actifs représentatifs de contrats en UC				
- Placements immobiliers	-	-	-	-
- Titres à revenu variable autres que des parts d'OPCVM	-	-	-	-
- OPCVM détenant des titres à revenu fixe	-	-	-	-
- Autres OPCVM	-	-	-	-
- Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	-	-
11. Total des lignes 1 à 10	18 086	17 694	18 232	14 851
dont :				
- placements évalués selon l'article R 332-19	11 785	11 393	11 435	11 134
- placements évalués selon l'article R 332-20	6 301	6 301	6 796	3 717
- placements évalués selon l'article R 332-5	-	-	-	-
dont, pour les entreprises visées à l'article L 310-1 :				
- valeurs affectables à la représentation des provisions autres que celles visées ci-dessous	15 760	15 369	15 938	12 389
- valeurs garantissant les engagements envers les institutions de prévoyance	-	-	-	-
- valeurs déposées chez les cédants (dont valeurs déposées chez les cédants dont l'entreprise s'est portée caution solidaire)	2 326	2 325	2 293	2 463
- valeurs affectées aux provisions techniques spéciales des autres affaires en France	-	-	-	-
- autres affectations ou sans affectation	-	-	-	-

Le tableau suivant présente le rapprochement entre l'état des placements ci-dessus et le montant des placements au bilan.

	2005			2006		
	Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation	Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation
Montant des placements à l'actif du bilan	14 899	14 899	16 161	18 086	18 082	18 232
Amortissement de Surcote	-	285	-	-	-	-
Amortissement de Décote	-	-237	-	-	388	-
Montant des placements dans l'état récapitulatif des placements	14 899	14 851	16 161	18 086	17 694	18 232

2) Actifs pouvant être affectés à la représentation des provisions techniques (autres que les placements et la part des réassureurs dans les provisions techniques)

Néant.

3) Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance

Néant

4) Autres informations

a) Montant des comptes inclus dans la valeur des actifs inscrits au poste «Terrains et constructions».

	Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation	Valeur nette 2005
Immeubles d'exploitation	-	-	-	-
Droits réels	-	-	-	-
Part des sociétés immobilières ou foncières non cotées	-	-	-	-
Autres immobilisations	-	-	-	-
Droits réels	-	-	-	-
Part des sociétés immobilières ou foncières non cotées	692	692	1 028	692
Total	692	692	1 028	692

b) Droits réels et parts de sociétés immobilières ou foncières non cotées dans le poste «Terrains et constructions».

Néant.

c) Solde non encore amorti ou non encore repris correspondant à la différence de remboursement des titres évalués conformément à l'article R 332-19

	Montant au 31/12/2005	Montant au 31/12/2006
Valeur de remboursement	9 223	10 675
Valeur nette	9 251	11 393
SOLDE NON AMORTI	-28	-718

4.1.5

Créances au 31 décembre 2006

	Montant au 31/12/2005	Montant au 31/12/2006	dont créances de moins d'un an	dont créances à plus d'un an
Primes à émettre	-907	-490	-490	-
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	-	-	-	-
Créances nées d'opérations de réassurance	4 676	2 185	2 185	-
Autres créances	1 773	1 907	1 907	-
Total	5 542	3 602	3 602	-

4.1.6

Comptes de régularisation-actif

Libellé	Montant au 31/12/2005	Montant au 31/12/2006
Intérêts courus non échus	305	297
Intérêts à recevoir	-	-
Frais d'acquisition reportés	-	-
Différences sur les prix de remboursement	237	-
Autres	-	228
TOTAL COMPTES DE REGULARISATION - ACTIF	542	525

4.1.7

Filiales et participations

Nom	Forme juridique	Pourcentage de détention	Valeur comptable	Capitaux propres à la clôture	Chiffre d'affaires	Résultat	Dividendes encaissés	Compte courant	Prêt
Filiales (50 % au moins du capital est détenu par la société)									
Société Civile de l'Industrie 65, rue de Monceau 75008 Paris Immobilier	Société Civile Particulière	98,44%	480	810	-	-3	-	-	-
Société Civile des Minimes 65, rue de Monceau 75008 Paris Immobilier	Société Civile Particulière	95,86%	212	257	-	-2	-	-	-
Participations (10 à 50 % du capital est détenu par la société)									
Néant									

4.2 Éléments du passif

4.2.1 Capitaux propres

Libellé	Montant au 31/12/2005	Augmentation	Diminution	Montant au 31/12/2006
Fonds d'établissement	7 233	-	-	7 233
Réserve complémentaire fonds d'établissement	-	-	-	-
Autres réserves	236	-38	-	199
Réserve de capitalisation	1 220	293	-	1 513
Réserve de solvabilité	-	-	-	-
Sous total	8 690	255	-	8 945
Report à nouveau	-5 379	34	-	-5 345
Résultat de l'exercice	-3	-188	-3	-188
TOTAL	3 307	356	-3	3 412

4.2.2 Passifs subordonnés

Nature juridique de la dette	Montant	Devise	Taux d'intérêt	Possibilité de remboursement anticipé	Condition de subordination
Prêt subordonné	1 524	EUR	6,00%	oui	-
Emprunt complémentaire fonds d'établissement	762	EUR	5,21%	oui	-

4.2.3 Provisions pour risques en cours

Catégories	Primes émises non acquises à la clôture	Provision pour risques en cours	
		31/12/06	31/12/05
Domages corporels individuels	10	-	-
Responsabilité civile automobile	224	-	-
Domages automobile	257	-	-
Domages aux biens des particuliers	302	-	-
Domages aux biens des professionnels	120	-	-
Domages aux biens agricoles	31	-	-
Catastrophes naturelles	62	-	-
Responsabilité civile	77	-	-
Pertes pécunières	-	-	-
Divers	11	-	-
Transport	4	-	-
Acceptations	-	-	-
Total	1 098	-	-

4.2.4

Evolution au cours des trois derniers exercices des règlements de sinistres effectués depuis l'exercice de survenance et de la provision pour sinistres à régler

Année d'inventaire	Année de survenance		
	2002	2003	2004

Exercice 2004			
Règlements	8 432	9 093	5 939
Provisions	839	2 459	6 107
Total charge de sinistres	9 271	11 552	12 046
Primes Acquisées	12 610	14 744	17 751

Ratio S/P	74%	78%	68%
-----------	-----	-----	-----

Année d'inventaire	Année de survenance			
	2002	2003	2004	2005

Exercice 2005				
Règlements	8 447	9 447	10 351	7 434
Provisions	610	1 688	3 106	8 316
Total charge de sinistres	9 057	11 135	13 457	15 750
Primes Acquisées	12 591	14 744	17 961	20 307

Ratio S/P	72%	76%	75%	78%
-----------	-----	-----	-----	-----

Année d'inventaire	Année de survenance				
	2002	2003	2004	2005	2006

Exercice 2006					
Règlements	8 532	9 526	10 784	11 533	7 385
Provisions	478	1 332	2 318	5 971	7 862
Total charge de sinistres	9 010	10 859	13 101	17 505	15 247
Primes Acquisées	12 624	14 809	18 074	20 558	21 192

Ratio S/P	71%	73%	72%	85%	72%
-----------	-----	-----	-----	-----	-----

(*) Montants bruts de frais de gestion et nets de recours

Libellé	2006			2005
	Montant brut	Montant réassuré	Montant net	Montant net

Provision pour sinistres à payer à l'ouverture	25 515	17 531	7 984	5 996
Règlements sur antérieur pendant l'exercice	5 730	4 333	1 397	1 657
Provision pour sinistres à la clôture	21 428	14 377	7 051	5 179
Boni (+) / Mali (-) sur antérieur	-1 643	-1179	-464	-839

(*) Montants bruts de frais de gestion et nets de recours

4.2.5 Reprise de PRE

Néant

4.2.6 Provisions pour risques et charges

Libellé	Montant au 31/12/2005	Montant au 31/12/2006
Provisions pour litiges	1	3
Autres provisions pour risques	538	538
TOTAL	539	541

4.2.7 Dettes

	Montant au 31/12/2005	Montant au 31/12/2006	dont dettes de moins d'un an	dont dettes à plus d'un an
Dettes pour dépôt en espèces reçus des cessionnaires	425	330	330	-
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	9	18	18	-
Dettes nées d'opérations de réassurance	1 617	3 046	3 046	-
Dettes envers les établissements de crédits	44	-	-	-
Autres dettes	480	558	558	-
TOTAL	2 574	3 952	3 952	-

4.2.8 Comptes de régularisation-passif

Libellé	Montant au 31/12/2005	Montant au 31/12/2006
Intérêts courus non échus	-	-
Frais d'acquisition reportés	-	-
Amortissement sur les différences sur les prix de remboursement	285	388
Charges constatées d'avance	-	-
Autres	-	-
TOTAL COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	285	388

4.2.9

Produits à recevoir / charges à payer

Charges à payer	2005	2006
Personnel		
Dettes provisionnées pour congés à payer	26	-
Dettes provisionnées pour participation des salariés aux résultats	-	-
Autres charges à payer	-	-
Organismes sociaux		
Charges sociales sur congés payés	16	-
Autres charges à payer	18	-
État		
Impôt société	-	-
Autres charges à payer	11	10
Autres charges à payer diverses	409	88
TOTAL	480	97
Produits à recevoir	2005	2006
Personnel	-	-
Organismes sociaux	-	-
État	-	10
Autres produits à recevoir	957	1 352
TOTAL	957	1 362

4.3

Hors bilan

Engagements donnés	Montant au 31/12/2005	Montant au 31/12/2006
Engagements donnés divers	43	57
Valeurs nanties au profit des cédantes	-	2
TOTAL ENGAGEMENTS DONNÉS	43	59
Engagements reçus	Montant au 31/12/2005	Montant au 31/12/2006
Valeurs reçues en nantissement des Réassureurs	17 710	21 921
TOTAL ENGAGEMENTS REÇUS	17 710	21 921

5

Notes sur les postes du compte de résultats

Voir tableau ci-contre.

	(20)	(22)	(23)	(24)	(25)	(26)	(27)	(28)	(29)	(31)	(34)	(35)	(36)	(37)	Acceptations en France
Total	Dommages corporels individuels	Automobile RC	Automobile dommages	Dommages aux biens des particuliers	Dommages aux biens des professionnels	Dommages aux biens agricoles	Catastrophes naturelles	RC générale	protection juridique	Pertes pécuniaires	Transports	Dommages aux biens	RC décennale	Caution	
	(20)	(22)	(23)	(24)	(25)	(26)	(27)	(28)	(29)	(31)	(34)	(35)	(36)	(37)	
Primes acquises	238	3 969	10 177	2 560	2 717	185	758	691	37	309	102	-	-	-	-
Primes	233	3 964	10 094	2 535	2 664	185	753	692	38	299	101	-	-	-	-
Variation de primes non acquises	5	6	84	24	52	-	5	-2	-1	10	1	-	-	-	-
Charges de prestations	353	6 011	5 396	2 431	1 597	25	-27	880	30	-	64	-213	92	-29	-4
Prestations et frais payés	12	3 695	5 669	1 971	1 475	12	108	277	27	-	28	96	7	-	-
Variation des provisions pour prestations	341	2 316	-272	459	121	13	-134	604	2	-	36	-309	85	-29	-4
Solde de souscription	-115	-2 041	4 781	129	1 120	160	785	-190	7	309	38	213	-92	29	4
Frais d'acquisition	2	27	68	17	18	1	5	5	-	2	1	-	-	-	-
Autres charges nettes de gestion	58	959	2 459	618	656	45	183	167	9	75	25	-	-	-	-
Charges d'acquisition et de gestion nettes	59	986	2 527	636	675	46	188	171	9	77	25	-	-	-	-
Produits nets des placements	17	374	56	25	22	-	9	22	-	-	1	11	31	2	-
Participation aux résultats	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Solde financier	17	374	56	25	22	-	9	22	-	-	1	11	31	2	-
Part des réassureurs dans les primes acquises	174	2 888	7 451	1 801	1 988	135	759	505	27	226	74	-	-	-	114
Part des réassureurs dans les prestations payées	10	2 616	4 063	1 413	1 057	8	107	199	20	-	20	85	6	-	-
Part des réassureurs dans les charges de provision pour prestations	245	2 007	-191	327	85	10	-134	441	2	-	26	-276	26	-26	-
Part des réassureurs dans la participation aux résultats	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Commissions reçues des réassureurs	41	671	1 701	413	446	31	-	117	6	52	17	-	-	-	-
Solde de réassurance	-121	-2 406	1 878	-352	401	86	787	-252	-	174	11	192	-32	26	114
Résultat technique	-37	-246	432	-130	67	28	-180	-87	-2	58	2	32	-30	5	-110
Hors compte															
Provisions pour primes non acquises à la clôture	10	224	257	302	120	31	62	77	11	-	4	-	-	-	-
Provisions pour primes non acquises à l'ouverture	14	230	341	326	173	31	67	75	10	10	5	-	-	-	-
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	1 040	18 043	2 777	1 512	1 215	17	419	1 430	7	-	50	394	1 653	97	719
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	699	15 572	3 049	1 053	1 094	4	554	826	5	-	14	703	1 567	126	723
Autres provisions techniques à la clôture	1	2 594	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres provisions techniques à l'ouverture	1	2 749	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

(*) Les provisions pour sinistres à payer à l'ouverture, sont retraitées de la variation de la provision pour frais de gestion des sinistres non cédées par les mutuelles adhérentes sur l'exercice pour 395 k€.

5.1 Règle d'allocation des produits financiers

Le nouveau plan comptable de 1995 ayant instauré une règle d'allocation des produits nets des placements, un montant de 570 k€ a été transféré du compte non technique au compte technique.

5.2 Ventilation des produits et charges de placement

Nature des charges	Montant
Intérêts	151
Frais externes de gestion	2
Frais internes	1
Frais de gestion des placements et intérêts financiers	155
Amortissement des différences de prix de remboursement	341
Amortissement matériel service financier	-
Dotation à la provision pour dépréciation à caractère durable	-
Autres charges des placements	341
Moins-values réalisées	3
Dotation à la réserve de capitalisation	293
Pertes provenant de la réalisation des placements	296
TOTAL CHARGES DES PLACEMENTS	791
Nature des produits	Montant
Placements immobiliers	-
Autres placements - Entreprises liées	-
Autres placements - Autres	565
Revenus des placements	565
Produits de différences sur les prix de remboursement à percevoir	-
Reprise sur provision pour dépréciation à caractère durable	-
Intérêts	-
Autres produits de placements	-
Plus-values sur réalisation de placements immobiliers	-
Plus-values sur réalisation de placements	870
Reprise sur la réserve capitalisation	-
Profits provenant de la réalisation de placements	870
TOTAL PRODUITS DES PLACEMENTS	1 436
NET	644

5.3 Charges par destination

Nature	Sinistres	Acquisition	Administration	Placements	Autres charges techniques	TOTAL
Charges externes	31	87	3	2	5 098	5 221
Charges internes	57	56	4	1	146	264
Dotations aux amortissements et aux provisions	12	2	-	-	3	17
Autres	-	-	-	-	-	-
TOTAL	100	145	7	4	5 247	5 503

5.4 Charges de personnel

	2005	2006
Salaires	224	-
Pensions et retraites	6	-
Charges sociales	91	-
Autres	2	-
TOTAL	322	-

5.5 Produits et charges exceptionnels et non techniques

	2006
Produits exceptionnels	
Autres produits exceptionnels	2
Profits sur exercices antérieurs	2
Produits exceptionnels issus dev CL9/6	10
Prix de vente immobilisations corporelle	-
Reprises de provisions pour charges exceptionnelles	1
Total produits exceptionnels	15
Charges exceptionnelles	
Autres pertes exceptionnelles	1
Pertes sur exercices antérieurs	-
Amendes et pénalité	-
Charges exceptionnelles issues dev CL 9/6	1
Valeur comptable des immo corp. Ced	-
Dotation provisions à caractère exceptionnel	3
Total charges exceptionnelles	4
RESULTAT EXCEPTIONNEL	11

5.6 Primes brutes émises

	2005	2006
Primes d'assurance directe en France	20 042	21 558
Primes d'assurance directe en UE	-	-
Primes d'assurance directe hors UE	-	-
TOTAL	20 042	21 558

6 Autres informations

6.1 Effectif présent à la clôture de l'exercice

Néant.

6.2 Indemnités versées aux administrateurs

Au cours de l'exercice 2006,

- 8 700,00 € ont été alloués aux administrateurs au titre d'indemnités de temps passé,
- 3 371,16 € ont été remboursés sur justificatifs aux administrateurs au titre des frais exposés par eux.

6.3 Combinaison des comptes

En application de l'article R 345-1-2 du Code des assurances, le conseil d'administration de l'Umam a désigné la société de réassurance mutuelle Monceau Assurances mutuelles associées pour combiner les comptes sociaux de l'entreprise.



mutuelles associées
Monceau
Assurances

1 + 1 + 1 font plus en commun

Union des Mutuelles d'Assurances Monceau

Union de sociétés d'assurances mutuelles

Entreprise régie par le Code des assurances - Siret 784 338 717 00019

Prestation d'assurance exonérée de T.V.A. (art. 261-C du Code général des impôts)

Numéro de T.V.A. intracommunautaire : FR 57 784 338 717 000 19

Siège social : 65, rue de Monceau - 75008 Paris

Siège administratif : 36, rue de Saint-Pétersbourg - B.P. 677 - 75367 Paris cedex 08

Tél. : 01 49 95 79 79 - Fax : 01 40 16 43 21

www.monceauassurances.com